

LA SEYNE SUR MER : Emilie GUEREL, désignée membre de la Commission d'enquête sur les obstacles à l'indépendance du pouvoir judiciaire

Assemblée nationale, la députée Emilie Guerel désignée membre de la Commission d'enquête sur les obstacles à l'indépendance du pouvoir judiciaire.



Dans la cadre de ses fonctions à l'Assemblée nationale, Mme la députée Emilie Guerel vient d'être désignée membre de la Commission d'enquête sur les obstacles à l'indépendance du pouvoir judiciaire. Convaincue qu'un pouvoir judiciaire indépendant, qui œuvre pour la défense des libertés, est la marque de fabrique des démocraties authentiques, elle veillera, au sein de cette Commission d'enquête, à examiner le

sens, la portée et les incidences de l'exact positionnement du pouvoir judiciaire au sein de nos institutions, pour en dresser un bilan et proposer d'éventuelles évolutions.

Dans le seul objectif de toujours favoriser l'indépendance de la justice, trois angles de travaux seront à l'étude :

- Un angle organique et institutionnel d'équilibre des pouvoirs
- Un angle budgétaire et de conduite des réformes visant à évaluer les moyens alloués aux missions du pouvoir judiciaire
- Un angle médiatique, aspirant à protéger le pouvoir judiciaire des pressions médiatiques.